

## **Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat « Pour une région à l'écoute de ses jeunes »**

La commission composée de :

Laurence Bermejo Dubois, Rolle

Christine Girod, Gland

Frédéric Guilloud, Arzier-le-Muids

Laurent Kilchherr, Founex

S'est réunie le mercredi 21 novembre 2016 à 19h30 au bâtiment communal de Gland.

M. Kilchherr était excusé.

### **Situation de base**

Le postulat avait été présenté en novembre 2015 et le conseil intercommunal a souhaité renvoyer la décision de la prise en compte à une commission. Dans l'intervalle, plusieurs éléments concernant la jeunesse ont pris forme dans le district.

En février 2016, le Parlement des Jeunes de Gland s'est créé dans les locaux de la Pépinière à Gland. Ce parlement est composé d'un comité de dix jeunes et regroupe une cinquantaine de membres. Le parlement des Jeunes bénéficie du soutien du service de la Jeunesse de Gland.

Au niveau du district, huit jeunes habitants de diverses communes du district de Nyon et pour la plupart également membre du parlement des jeunes cantonal, se sont réunis pour organiser la soirée forum : Rajeunis ton district !

Cette soirée a eu lieu le 23 novembre dernier à Nyon. Selon l'article paru dans le 24Heures, et dans le Quotidien de la Côte, une soixantaine de jeunes y ont participé.

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/la-cote/jeunes-nyonnais-veulent-rester-spectateurs/story/24359867>

<http://www.lacote.ch/articles/regions/district-de-morges/dix-idees-pour-changer-le-quotidien-605575>

## **Constats**

La commission relève l'évolution positive de la situation dans le district. Alors qu'aucun signe de volonté n'était visible en 2015, le Parlement des Jeunes de Gland a vu le jour et le succès de la soirée forum démontre un réel besoin et une volonté de participer aux discussions et réflexions dans le district de Nyon. Le terreau semble aujourd'hui propice à faire émerger des réelles ambitions.

## **Le postulat**

Le postulat demande des propositions visant à créer une structure intercommunale participative destinées aux jeunes de 14 à 20 ans.

La commission préconise une ouverture concernant la forme que pourrait avoir cette future structure, et ne pas lui donner un cadre trop rigide. En effet, selon les informations collectées auprès des jeunes, les besoins se limiteraient à un espace de discussion, un répondant au Conseil Régional et la mise à disposition gratuite et ponctuelle de salles pour la tenue de soirée forum.

La commission recommande également de prendre appui sur les expériences menées au niveau cantonal par le délégué à la jeunesse.

## **Délibérations et conclusions**

**La commission a l'unanimité propose au Conseil intercommunal du Conseil Régional d'accepter la prise en considération du postulat « Pour une région à l'écoute de ses jeunes » et de le renvoyer au Codir pour étude et rapport.**

Girod Christine

Bermejo Dubois Laurence

Guilloud Frédéric

Kilchherr Laurent, excusé

Gland, Rolle et Arzier, le 30 novembre 2016